

Publié le 23/04/2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE DU 18 AVRIL 2024

Réf : CCAS24_34

Effectif légal : 13
Effectif réel : 12

Présents : 9
Pouvoir : 0
Absents : 3

Date de la convocation : 11 avril 2024

PRÉSENTS : Christian MICHAUD, Lydie BARBOTTIN, Dominique CHALLOT, Monique GOHIER, Mireille BARREAU, Corinne JARASSIER, Vincent BAUDOUX, Didier RENAUD, Monique GIL.

POUVOIR : /

ABSENTS : Caroline DELPHIN, Bruno MASSONNEAU, Roselyne NAVEAU

DÉLIBÉRATION N°34

RAPPORTEUR : Christian MICHAUD

OBJET : OFFRE PROMOTIONNELLE « DÉPENDANCE COMMUNALE » – PROPOSITION D'AXA

Les membres du CCAS sont informés qu'AXA France a développé et distribue des contrats d'assurance dépendance individuelle «Entour'Age». Pour ces contrats, **AXA France propose une offre promotionnelle aux habitants de la commune, en contrepartie d'une aide à l'information de cette offre.** Cette opération promotionnelle est appelée « Offre Promotionnelle Dépendance Communale ».

L'offre d'AXA sera proposée aux habitants pour une durée de 12 mois.

La municipalité s'engage à mettre à disposition d'AXA une salle pour la tenue d'une réunion d'information publique et à informer les administrés de l'organisation de cette réunion.

Il est donc proposé aux membres du CCAS d'approuver la proposition d'AXA appelée « Offre Promotionnelle Dépendance Communale» et d'autoriser le M le Président à la signer.

CONSIDÉRANT l'intérêt de ce dispositif pour les habitants de la commune,

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS :

- approuvent la proposition de l'offre promotionnelle d'AXA « Dépendance Communale » ;
- autorisent M le Président à la signer.

VOTE

UNANIMITÉ

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance

Christian MICHAUD, président du CCAS, peut certifier,
sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
le 23 AVR. 2024

